

LE 20 OCTOBRE 2011

Votez pour les candidats CGT

L'ÉVALUATION / NOTATION

Nos élus redoubleront leur aide et conseils pour les recours. La subjectivité de l'évaluation prend le pas sur une notation menacée de disparition. Sans le repère de la grille de note, commune aux agents de même grade, les personnels soumis à l'arbitraire de leur évaluateur devront être défendus.

LA LISTE D'APTITUDE

La CGT, bien qu'opposée aux listes d'aptitude reposant trop souvent sur des critères subjectifs, participe toutefois aux débats lors de la CAP afin d'éviter les dérives inhérentes à ce système. La section, en Ille et Vilaine, exige que les promus puissent bénéficier, s'ils le souhaitent, d'une affectation sur place.

La CGT revendique, à la place, des examens à caractère réellement professionnel.

L'ENCADREMENT

La CGT s'engage pour les cadres, comme pour l'ensemble des catégories, à les représenter et les défendre en toute transparence et toute impartialité

CHAQUE VOIX COMPTE :

- POUR LE CTP
- POUR LES CAP
- POUR LE CHS
- POUR LE CDAS

LES MUTATIONS INTERNES AU DÉPARTEMENT

Nos élus soutiennent vos demandes de changement de poste, pour que l'administration tienne compte de votre situation sociale et familiale, de l'éloignement et du temps de trajet, d'éventuels problèmes de santé.

LES TABLEAUX D'AVANCEMENT

Nous continuerons de nous opposer aux conséquences de la notation sur les tableaux d'avancement, avec toujours l'exigence d'un avancement identique pour tous.



*Tous ensemble
Plus nombreux et plus forts*

Visitez notre site local :

www.financespubliques.cgt.fr/89